

Avis de Procédure de sélection préalable

Article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques

« Préalablement à la délivrance à son titulaire d'un titre d'occupation ou d'utilisation du domaine public en vue d'une exploitation économique, l'autorité compétente organise librement une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats de se manifester ».

Objet :

Dans le cadre du Marché de Noël qui aura lieu du jeudi 13 décembre au dimanche 16 décembre 2018, la Ville d'Asnières-sur-Seine envisage d'organiser quatre journées Food-trucks, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, de 12h à 20h30, à titre onéreux suivant un droit de voirie.

Lieu d'occupation :

Parvis de l'Hôtel de Ville – 1, Place de l'Hôtel de Ville 92600 Asnières-sur-Seine.

Durée d'occupation :

Du jeudi 13 décembre au dimanche 16 décembre, de 12h à 20h30.

Redevance : Forfait 108€ TTC au total pour les quatre journées.

Conditions d'occupation :

Tout dépôt de candidature suppose la transmission à la commune des informations et pièces suivantes :

- Détail de l'activité
- Références professionnelles
- Attestations d'assurance
- Extrait Kbis

Procédure :

Toute déclaration de candidature doit être adressée impérativement par courriel au Service Développement économique, Emploi et Commerce – expeco@mairieasnieres.fr

La présentation du dossier de candidature est laissée à la libre appréciation du candidat.

Si vous désirez plus de renseignements, veuillez adresser un mail à : expeco@mairieasnieres.fr ou téléphoner au 01.41.11.17.24.

Date limite de réception des réponses : Mercredi 5 décembre 2018 à 17h.

Mise en ligne : Mardi 27 novembre 2018